

# « VIDE GRENIER DU 3 juin 2023 » REGLEMENT

Etabli par la Maison de Quartiers de Chêne-Bourg.

Cette activité est uniquement réservée aux habitants des Trois-Chêne

- 1) **Date et horaire : Le 03.06.23 de 9h à 18h.** Montage des stands dès 7h. Chaque participant doit tenir son stand **de 9h à 18h**. Les participants venant avec un véhicule doivent impérativement enlever ce dernier de la place Favre à 9h; en cas de non-respect de cet horaire, la police municipale fera enlever le véhicule par le service compétent.
- 2) Le vide-grenier a lieu par tous les temps.
- 3) Chaque participant **apporte 1 met : salé ou sucré (fait maison)**. Nous comptons sur votre imagination. La vente de ces marchandises sert à couvrir les frais de la Maison de Quartiers.
- 4) Chaque exposant s'engage à apporter lui-même ses objets à vendre. Objets interdits : arme à feu et arme blanche, objets neufs produits en série de manière industrielle ou artisanale. La vente de boisson et de nourriture est interdite sur les stands, tout comme la propagande, qu'elle soit de nature religieuse, sectaire, politique, ...
- 5) –Chacun doit respecter **l'emplacement de 3 mètres**. Aucune réservation de place ; on s'arrange à l'amiable, entre voisins.
- 6) Nettoyage : **chaque exposant s'engage à laisser sa place d'exposition propre et vide de tout objet à la fin de la journée**. Les autres déchets doivent être triés et entreposé dans les installations prévues à cet effet. Des bennes sont à disposition dans le périmètre de la place.
- 7) **La Maison de Quartiers ne fournit ni tables, ni chaises.**
- 8) Chaque personne fixe elle-même le prix des objets à vendre.
- 9) **La Maison de Quartiers encaisse frs 10.- pour les adultes. Gratuit pour les enfants.**
- 10) **En cas d'annulation les frais d'inscription ne seront pas remboursés.**
- 11) Le bénéfice de la vente reste propriété de l'exposant.
- 12) Chaque exposant reçoit **1 bon pour une boisson gratuite.**
- 13) Prévoir une caisse avec de la monnaie.
- 14) **La Maison de Quartiers se réserve des emplacements sur la place Favre. Ces endroits seront délimités par une banderole rouge et blanche.**